



La lettre infos des adhérents de l'Association de l'Ossau à Katahdin

n°127

Site : <http://ossau-katahdin.fr/>

15 avril 2019

Courriel : Jean.renault@wanadoo.fr

Bonjour à tous,

Nous continuons, comme promis pour cette année, d'évoquer **Jean-Vincent d'Abbadie, baron de Saint Castin**, et sa famille.

Dans cette lettre, nous allons évoquer une tentative d'enlèvement du Baron de Saint Castin.

Le major Phips depuis des années en veut à Jean-Vincent d'Abbadie, baron de St Castin. Depuis des années le baron avec ses Abénaquis mène la vie dure aux anglais de Boston, anglais qui avaient de sérieux griefs comme lui. Phips décide de faire enlever le baron et même de l'assassiner !

Sir William Phips

Il y a à Boston deux déserteurs Armand du Vignon et François Albert. C'est une garantie pour réussir le projet. Il décide de compléter l'équipe avec deux prisonniers Serreau de Saint Aubin et Petitpas, son gendre. Saint-Aubin a 70 ans et Petitpas 40 ans. Ils sont séparés de leur famille, Mme Petitpas, ses deux jeunes enfants et une autre fille de Saint-Aubin, jeune veuve âgée de 25 ans.

Phips exposa le projet d'enlèvement aux deux hommes et leur dit qu'ils seraient libérés avec leur famille si ils acceptaient de guider les deux déserteurs pour aller à Pentagouet.

Le major les laissa la nuit pour réfléchir.

Petitpas hésitait, mais pour Saint-Aubin « *Phips s'est assuré le concours de gens de sac et de corde. Si nous n'acceptons pas, il s'adressera à d'autres, bien moins attentionnés que nous. Il faut essayer et sauver nos familles.* »

Le deux hommes donnèrent leur accord à Phips en ajoutant que Saint-Castin leur avait porté tort, ce qui était faux, puisqu'ils connaissaient parfaitement le baron et qu'ils faisaient partie de ses amis.



Le petit groupe embarqua à bord d'un sloop jusqu'à Pemaquid. Là, ils embarquèrent dans une innocente barque de pêche. « Ils firent voile jusqu'à la rade de Penobscot et s'arrêtèrent le long d'une île proche de Pentagouet » le 24 octobre 1692.



Fort de Pentagouët en 1670

Du Vignon voulait aller surprendre Saint-Castin la nuit, mais pour Saint-Aubin « *la nuit, nous ignorons s'il y a de sauvages dans les environs et pour peu que Saint Castin dorme auprès de ses serviteurs, nous risquons une méprise, (...) et nous donnerons l'alerte pour rien* ».

Il fut donc décidé que l'on aborderait le lendemain matin, Saint-Aubin et Petitpas feraient mine, de venir acheter des pelleteries avec deux amis. A l'approche de Saint Castin, les deux colons s'écarteraient pour laisser les deux traîtres le tirer au pistolet.

Durant la nuit, les deux colons se demandaient comment empêcher les assassins de commettre leur forfait. Ils décidèrent d'intervenir au dernier moment.

Le lendemain matin, la marée était haute. Les quatre hommes avancèrent la barque le plus loin possible et gagnèrent le rivage près de l'habitation de Saint-Castin.

L'enlèvement ne put avoir lieu et les deux traîtres furent arrêtés !

Le dossier complet sur cet affaire sera publié dans la revue du mois de juin 2019.

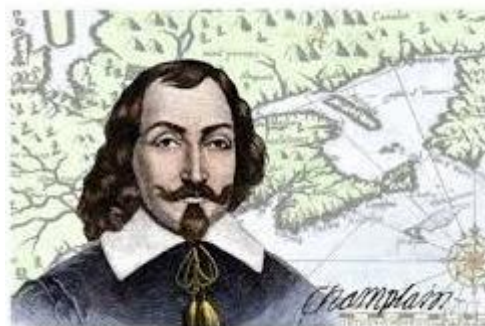
Sources :

Marjolaine St Pierre : Saint Castin, baron français, chef indien

Jacques Jaubert : Le Baron sauvage

Aline S.Taylor : The french Baron of Pentagouet

Ca s'est passé un 15 avril :



Samuel Champlain entreprend son 11^{ème} voyage en Nouvelle France

Le ministre de la marine, Antoine Louis Rouillé, consent à une requête faite par le gouverneur de la Nouvelle-France, le Marquis de la Jonquière et l'intendant François Bigot, et leur permet de construire une petite fortification sur l'emplacement de la ville actuelle de Toronto, sur les bords du Lac Ontario. Pierre Robineau de Portneuf, qui était enseigne au Fort Frontenac, fut désigné pour accomplir le projet



Pierre Robineau de Portneuf commence à bâtir le fort Rouillé, aujourd'hui Toronto sur les rives de la rivière Humber.

Source : Descendants québécois

Bulletin d'adhésion, année 2019

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Tel :

Souhaite adhérer à l'Association de l'Ossau à Katahdin

Cotisation seule : 15 € pour une personne, 25 € pour un couple.

Cotisation et revues: 20 € pour une personne, 30 € pour un couple.

Cotisation et revues (hors France) : 35\$

A retourner à l'adresse suivante : Association de l'Ossau à Katahdin,
Mairie d'Escout, 64870 Escout

Association de l'Ossau à Katahdin

<http://ossau.katahdin.free.fr/>
<https://www.facebook.com/groups/ossau.katahdin/>
<https://www.facebook.com/groups/11865555455171/>